

# Édito du Président



**Président, il le fut durant de nombreuses années.  
Membre du conseil d'administration, il l'est depuis... 28 ans !**

**Jean-Marie** a contribué au développement du "Service Vacances", grâce à ses compétences professionnelles et à son engagement auprès de toutes les familles. Il a toujours apporté ses lumières lors de moments délicats à gérer. Sur un plan plus matériel, J-Marie a toujours proposé son aide pour l'organisation des différentes braderies que gère l'association. Les "bradeuses" connaissent sa disponibilité ! Grand européen, il a œuvré au rapprochement de l'AFB avec l'association des familles de Freiburg / Brisgau. Collaboration qui a donné lieu à de beaux échanges culturels (et gastronomiques !).

**Administratrice depuis 20 ans,**

**Micheline** a sans cesse soutenu les activités de l'association, toujours prête à accompagner les permanentes lors des visites rendues aux familles "vacances". Membre actif du CA, elle a participé avec pertinence à la vie de l'association. Parfois, elle venait aussi accompagnée des délicieux gâteaux confectionnés par Pierre, son mari, qu'il en soit encore remercié !

**Tous deux ont décidé de passer la main.**

**C'est au nom de l'AFB toute entière que je les remercie pour leur chaleur humaine et l'engagement bénévole qu'ils ont assumé avec constance.**

Bénévoles, ils l'ont été, comme le sont les dizaines de personnes qui œuvrent tout au long de l'année, pour promouvoir et maintenir les activités de l'association. Le rapport financier de cette année 2014 fait apparaître une ligne budgétaire de 69 000 euros. Ce montant étonnant correspond aux milliers d'heures de travail fournies par l'ensemble des bénévoles de l'association.

**Le bénévolat...** c'est seulement au cours de l'année 2014 que l'AFB a pris connaissance de l'existence d'un outil permettant de valoriser les expériences bénévoles acquises dans les associations. Les nombreux(ses) retraité(e)s de l'AFB n'en ont certes pas l'utilité, mais c'est en pensant à tous les jeunes des familles que nous côtoyons, que nous avons le plaisir d'accueillir l'association "France Bénévolat".



# Conseil d'administration



## Membres élus à l'Assemblée Générale Du 11 avril 2014

Mme BARBIER Micheline 4, Impasse l'Orée du Bois  
25480 MISEREY SALINES

Mme BUGNET Françoise 13, rue Villeminot  
25000 BESANCON

Mme DALPHIN Marie-Laure 48, chemin de Mazagran  
25000 BESANCON

Mr DAVID Daniel Route de Courcuire  
70150 BRUSSEY

Mme FUCHOT Mireille 6, rue de la Fontaine  
70700 MONTBOILLON

Mme Elisabeth GLADSTONE 69<sup>E</sup>, rue Mirabeau  
25000 BESANCON

Mme GRAPPE Geneviève 12, rue Wittmann  
25000 BESANCON

Mr IGNATZ Christian 13, rue Mégevand  
25000 BESANCON

Mme LAZZARIS Jeannette 10, allée vallon  
25870 Chatillon le duc

Mme MILAN Fathia 21, rue du Champ du Chêne  
25340 BRANNE

Mr SAUGE Jean-Marie Au-dessus des Roches  
25220 NOVILLARS

Mr TOINARD Jean-Michel 36, rue Rochefort  
25660 MONTFAUCON

## Bureau élu au conseil d'administration Du 26 mai 2014

Mr DAVID Daniel : Président

Mr IGNATZ Christian : Trésorier

Mme DALPHIN Marie Laure : Secrétaire

## *Le service vacances et week-ends : une aide à la parentalité*



**Lorsqu'un parent** fait la démarche pour offrir des vacances à son enfant, il peut se donner là, l'occasion de se ménager, de prendre soin de lui-même, de se recentrer sur sa place et sa fonction. Nous cheminons avec lui pour qu'il se saisisse de cette opportunité.

### *\* Le service vacances est un lieu d'écoute et de soutien*

Lors de l'inscription de son enfant, le parent parle souvent de lui-même, de ses préoccupations, de ses émotions. Nous l'écoutons et nous l'aidons à motiver les raisons de sa démarche pour que l'enfant puisse y avoir accès (indisponibilité ou nature du choix de son parent).

Nous cherchons toujours à permettre à un parent de réfléchir et de penser sa décision sans être pris par la culpabilité ou l'inquiétude. C'est dans l'échange que nous l'invitons à se questionner et à s'affirmer :

- sans lui imposer un modèle familial ;
- en l'aidant à trouver confiance en sa capacité à être parent ;
- en lui suggérant d'enrichir sa relation à son enfant, en s'ouvrant du côté d'un tiers.

### *\* Le service vacances aide un parent à être parent*

Lorsqu'un parent se présente au service, il peut être face à sa difficulté de se projeter au-delà du quotidien établi. Les circonstances l'invitent souvent alors à revisiter sa place, sa position, et à évoquer ce qu'il privilégie pour son enfant (qui est-il ? de quoi a-t-il besoin ?)

Bien sûr, nous l'aidons à donner sens au "séjour", à faire en sorte que celui-ci d'une part, s'inscrive dans une réelle perspective de détente pour l'enfant, que celui-ci d'autre part, vienne dynamiser et faire "pétiller" la relation parent-enfant.

Nous veillons tout particulièrement :

- à faire en sorte que le parent apprenne à se séparer de son enfant, et rende ainsi l'éloignement supportable, acceptable et bénéfique.
- à faire en sorte que le parent ne soit pas dérouté par ce qui va lui échapper de l'aventure que va vivre son enfant à distance de sa famille.

Le service vacances est ponctuellement un espace d'appui et d'accompagnement pour le parent. Avant, pendant, et après le séjour, la possibilité de parler et d'échanger lui est toujours proposée. Il en a souvent le besoin pour être rassuré.

Nous savons que l'attitude d'un parent va peser de tout son poids sur la qualité du séjour de l'enfant. Ce temps de séparation, traversé comme une période d'ouverture et d'apprentissage peut contribuer à renforcer les liens établis. Nous sommes impliqués dans cette dynamique.

\*\*\*

L'AFB propose une aide à la parentalité ... sans l'afficher et sans le dire. Par discrétion et modestie, peut-être ? La réalité est que, chaque fois qu'elle soutient, éclaire, encourage, accompagne un parent... elle participe au fait de lui permettre de trouver son chemin et de se réaliser lui-même. Lui, en qualité de parent.

Jean-Michel TOINARD

*Nombre de familles et d'enfants par quartiers  
156 familles plaçantes dont 98 familles  
monoparentales (91 mères seules et 7 pères seuls)*



## Répartition des enfants par âge et par séjours

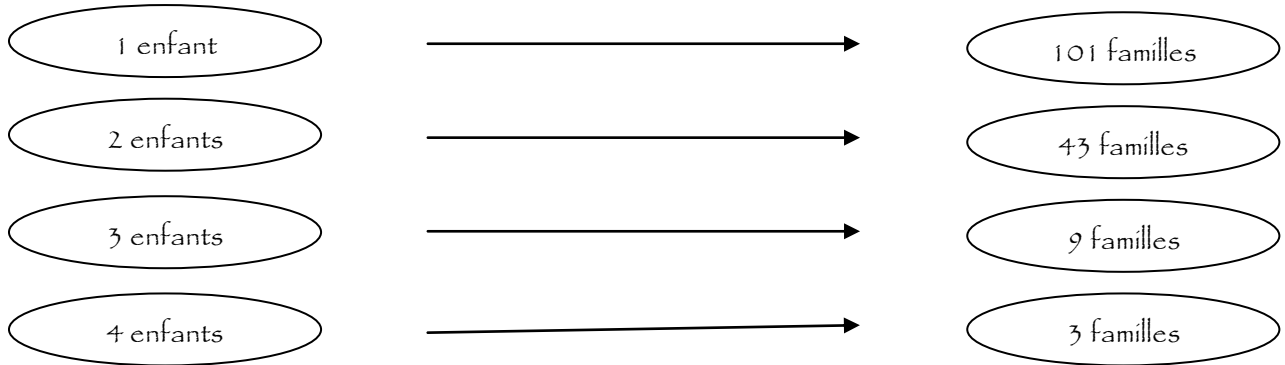


	CARNAVAL	PÂQUES	JUILLET	AOÛT	TOUSSAINT	NOËL	TOTAL
De – 3 ans	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>8</b>
De 3 à 5 ans	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>94</b>
De 6 à 10 ans	<b>18</b>	<b>24</b>	<b>55</b>	<b>52</b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>183</b>
De + 11 ans	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>42</b>	<b>45</b>	<b>9</b>	<b>27</b>	<b>176</b>
<b>TOTAL</b>	<b>59</b>	<b>66</b>	<b>119</b>	<b>121</b>	<b>41</b>	<b>55</b>	<b>461</b>

## Bénéficiaires de bons vacances

	FAMILLES	ENFANTS
<b>CAF – Bons à taux plein</b>	<b>87</b>	<b>140</b>
<b>CAF extérieures</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
<b>MAIRIES – Bons à taux moyen</b>	<b>44</b>	<b>79</b>
<b>MAIRIES – Bons à taux bas</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>MSA</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Sans bon (enfants âgés de 2 ans, de 18 ans et plus)</b>	<b>42</b>	<b>50</b>
<b>Comité d'entreprise</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

## *Demande des 156 familles plaçantes pour*



## *248 Week-ends, soit 496 Journées*

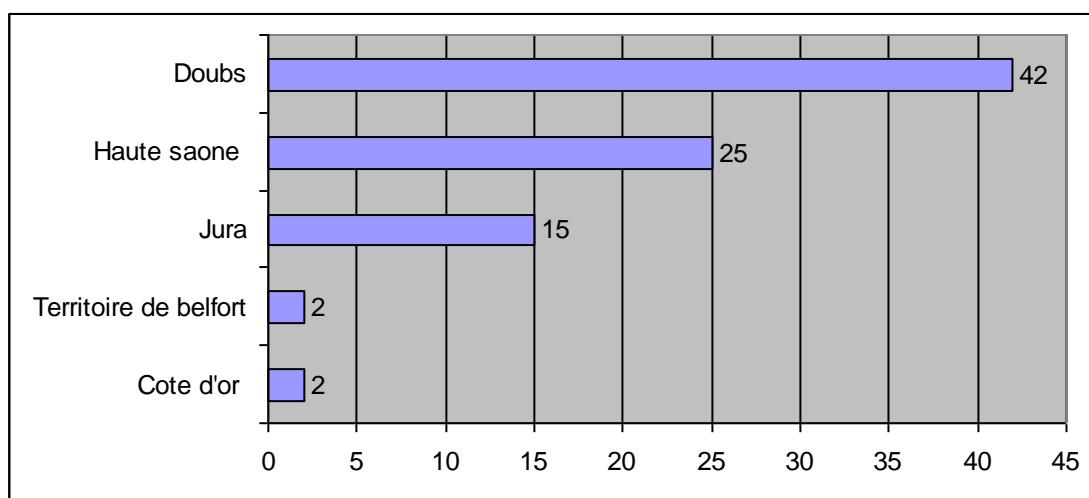
	<b>Journées</b>	<b>Enfants</b>
Janvier	47	18
Février	36	12
Mars	52	17
Avril	33	14
Mai	54	17
Juin	93	24
Juillet	9	4
Août	5	2
Septembre	52	20
Octobre	49	16
Novembre	37	16
Décembre	29	14

## Nombre de journées et de séjours vacances



Périodes	Séjours	Journées
Carnaval	59	418
Pâques	66	511
Juillet	119	1258
Août	121	1333
Toussaint	41	292
Noël	55	374
<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>4186</b>

## Répartition des 86 familles vacances



## *Familles vacances*



**Le 22 novembre 2014**, 13 familles se sont rencontrées à Besançon (12 étaient excusées).

Les deux permanentes de l'association mais aussi 4 membres du conseil d'administration s'étaient joints à elles. Les échanges ont été agréables et très riches et, parmi les thèmes abordés, voici ceux qui ont principalement retenu l'attention :

- Tous les enfants, quelles que soient leurs origines familiales, culturelles et/ou religieuses peuvent bénéficier d'un week-end ou d'un séjour AFB.
- Le service vacances ne dispose que rarement d'indications sur le milieu familial et le comportement des enfants. Si celles-ci sont connues, elles ne sont communiquées que quand l'intérêt des enfants l'impose.
- Les familles souhaitent que le service continu à leur demander leur accord pour l'accueil d'enfants d'origines étrangères.
- Le service vacances rétablira la liste des vêtements, affaires de toilette, effets personnels, à l'attention des parents. Il rappellera aussi que doivent être communiqués impérativement le carnet de santé et diverses informations (régime spécifique, traitement médical, poux...).
- Lorsqu'il est délicat pour une famille vacances de nouer une relation avec un parent... peut-être faut-il comprendre que celui-ci craint de confier son enfant à un tiers et qu'il est nécessaire de prendre le temps, de le rassurer.
- Une famille vacances ne doit pas rester isolée et doit joindre les permanentes si le séjour d'un enfant pose problème. Il est important de tout mettre en œuvre pour que le séjour se poursuive (ou s'arrête)... dans les meilleures conditions.
- Un enfant peut montrer une difficulté à se poser et à s'adapter auprès de la famille qui l'accueille. Il fait souvent l'expérience de ses premières vacances et il se sépare peut-être aussi de ses parents pour une des premières fois.
- Les activités de loisirs et de détente les plus ordinaires sont souvent de bonnes bases pour permettre à un enfant d'établir une relation.
- Quelques familles s'étonnent de ne pas avoir de nouvelles des enfants après un séjour... les permanentes chercheront à les sensibiliser, ainsi que leurs parents, pour que vive et dure la relation. L'aventure partagée laissera, quoi qu'il se passe, des traces, des repères, des souvenirs et elle participera à faire grandir l'enfant.
- Les familles présentes ont montré leur volonté à soutenir l'association dans la recherche de nouvelles familles vacances.



# *La parentalité et le conseil conjugal et familial*



**Tout humain** se construit sur 3 piliers :

- L'estime de soi, c'est-à-dire le fait de s'apprécier soi-même
- La certitude de pouvoir aimer et être aimé.
- L'appartenance à un groupe.

La naissance d'un enfant et son éducation viennent régulièrement, chez le père comme chez la mère, réinterroger ces 3 bases de la construction de soi.

*« Suis-je un bon père, une bonne mère ? »  
« Dois-je reproduire les façons de faire éducatives de mes propres parents ? »  
« Mon conjoint m'aime t-il encore ? »*

D'autres temps de vie comme les problèmes professionnels, les difficultés relationnelles, le deuil ou « l'infidélité » conjugale viennent fragiliser ces 3 piliers.

Un parent ébranlé va être en difficulté pour aider son propre enfant à sa construction :  
Difficulté à prendre ou laisser de la place dans l'éducation de son enfant, difficulté à valoriser les côtés positifs de son enfant, à poser des limites claires, à expérimenter de nouveaux terrains de jeux ou de nouvelles relations avec son enfant.

Le conseil conjugal et familial permet un accompagnement dans ces différentes prises de conscience et aide à revaloriser le parent.

Le conseil conjugal et familial permet aussi d'aborder les difficultés au sein du couple en questionnant le lien conjugal et en clarifiant la communication.

En écoutant les parents, la conseillère conjugale et familiale leur permet de se sentir entendus ; ils seront alors moins crispés avec leurs enfants qui, à leur tour, seront plus heureux et développeront plus de capacités d'apprentissage.

Michelle CRINQUAND

## *Bourses printemps et automne*



**Depuis janvier 2014**, la salle de la Malcombe n'est accessible le lundi matin qu'à partir de 10 H 30. Il nous faut du temps pour installer le matériel, si bien que nous ne pouvons accueillir les déposants qu'à partir de 13 H au lieu de 9 H 30. Nous nous efforçons malgré cela de prévoir toujours autant de rendez-vous pour satisfaire au maximum les adhérents. Nous avons ouvert 2 bureaux supplémentaires afin que l'attente de chacun ne soit pas trop longue.

Ces deux bourses se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce à la mobilisation de tous. Celle d'automne ayant dû être avancée à la mi-septembre, compte-tenu :

- de l'indisponibilité de la salle en octobre,
- et de la bourse des "Mères Médaillées" du 6 au 10 Octobre.

Nous devons tenir compte de ce dernier paramètre pour fixer nos dates car une très grande partie de nos bénévoles donne également son temps pour la braderie de la salle Proudhon.

Pour ces deux manifestations, nous avons enregistré 9550 articles dont 4179 ont trouvé preneur. Les articles de vaisselle et électroménager remportent toujours un vif succès. Nous avons constaté une légère hausse de la clientèle au printemps (357 contre 342 en 2013) mais une baisse significative à l'automne (320 clients contre 380 en 2013). Ce fait est-il dû au changement de date ? Sommes-nous trop proches de la rentrée des classes ? Un point sur lequel il nous faut réfléchir...

Reste le problème de la publicité. Un grand nombre de personnes nous signalent ne pas être au courant de nos bourses. Pourtant, elles sont annoncées sur de nombreux supports (internet, radios et presse écrite, affichage dans de nombreux commerces, dans les facultés, sans compter le bouche à oreilles). Encore un point qui demande réflexion.

Je ne voudrais pas terminer sans associer à notre équipe les Messieurs qui nous aident. Sans eux, nos "petits bras" ne feraient pas le poids pour transporter et installer tout le matériel nécessaire. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Jacqueline LACHICHE,

## *Bourses été et hiver*



**C'est toujours** avec beaucoup de plaisir que je retrouve l'ensemble des aidantes et aidants, à l'occasion des braderies été et hiver.

Le chiffre d'affaires de la braderie été 2014 a un peu diminué par rapport à 2013, mais on garde le cap car cette braderie d'avant les grandes vacances fait toujours le bonheur des adhérents et clients. Choisir une date début juin, comme en 2015, me semble peut-être plus approprié que dans la deuxième quinzaine de mai.

Pour la braderie d'hiver, nous avons fait un très bon chiffre mais je déplore l'augmentation du nombre des litiges surtout en ce qui concerne les manteaux et les blousons d'homme. Une surveillance accrue de ce rayon devra être mise en place. Je tiens toutefois à relativiser ces litiges car ils ne représentent qu'un très faible pourcentage par rapport au chiffre d'affaire.

Depuis cet hiver, je tiens à signaler plusieurs petits changements :

- le café gourmand qui avait lieu le jeudi a été reporté au mardi pour nous permettre de ranger plus sereinement;
- l'abandon de la réduction de 5% pour les achats des aidantes et adhérents (crise oblige, mais cela facilite aussi le travail aux caisses).

N'ayant toujours pas trouvé de coéquipière responsable, je tiens aussi à remercier Christiane pour son aide précieuse pour la partie finance et comptabilité.

Je remercie encore toutes et tous pour votre participation.

Fabienne GEGOT,

## *Baby braderie et bourse aux jouets*



**La baby braderie** et la bourse aux jouets se sont dans l'ensemble bien déroulées.

Les chiffres se maintiennent (identiques à ceux de 2013), malgré une forte concurrence (videgreniers, ventes sur internet et semaines promotionnelles).

Pour la Baby, les adhérents déposent de moins en moins de matériel de puériculture et c'est une tendance qui se confirme pour 2015.

Pour les jouets, nous vendons 50% des dépôts, ce qui est un très bon rendement. Le nombre d'acheteurs pour les deux bourses est constant.

Mon projet pour 2015 est de permettre à tous les adhérents de participer en déposant 15 articles par carte en linge de maison.

Merci à toutes et tous

Christiane Vienet

## *Vide-grenier du 9 février*



**Le vide grenier** s'est déroulé à fontaine Ecu, dans le gymnase prêté gracieusement par la ville de Besançon. Ce lieu est facile d'accès pour beaucoup de personnes, même non véhiculées.

Le vide grenier, première manifestation de l'année, non seulement pour l'Association mais aussi sur la Cité, est attendu de tous et ce sont de véritables retrouvailles entre exposants. Un réel succès tant pour les exposants que pour les acheteurs et les promeneurs du dimanche.

Un grand merci aux messieurs qui, malgré le froid, ont assuré avec beaucoup de "fair-play" l'entrée du parking et la gestion des emplacements.

Merci encore à Jean pour la machine à tracer qui permet de gagner du temps lors de l'installation la veille.

Pour l'année 2015 :

- établir une liste des exposants avec le N° d'emplacement et le n° du véhicule, ceci pour une meilleure gestion du parking (proposition de Gérard)
- réaliser une présentation de l'association en vidéo, derrière la buvette (proposition de Daniel)

## *Loto du 13 avril 2014*



**Le loto**, depuis sa création, a lieu salle ST Boniface, sous l'église de Montrapon, grâce à Christiane Vienet. Cette année, malgré des lots attrayants et une ambiance conviviale, les joueurs n'étaient pas au rendez-vous ; néanmoins, nous n'avons pas eu de déficit.

Les responsables bénévoles ont été déçues et découragées, car l'organisation d'une telle manifestation demande beaucoup d'investissement. Après de nombreuses années de dévouement, elles ont décidé de passer la main.

Au cours de ces dernières années, cette activité a toujours généré un bénéfice appréciable et s'est toujours déroulée dans une ambiance familiale et chaleureuse. Il serait bien vraiment dommage qu'elle ne perde pas...

Pour l'année 2015, nous lançons un appel, un avis de recherche (!), en direction de personnes disponibles, susceptibles d'organiser et de continuer à faire vivre "Le Loto de L'Afb" !.

Claudine VIER

*Compte d'exploitation*  
*2014*

*Budget prévisionnel*  
*2015*

<b>CHARGES</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Prévisions 2015</b>
Fournitures de bureau	271,72	300,00
Fournitures informatiques	238,31	250,00
Achats fournitures activités	440,40	450,00
Baby braderie	3 288,60	3 800,00
Bourse aux jouets	4 273,90	4 500,00
Achats vêtements braderie	25 382,94	30 000,00
Loto	1 455,43	0,00
Brocante	107,42	150,00
<b>Achats mat. Prem. &amp; approvisionnements divers</b>	<b>35 458,72</b>	<b>39 450,00</b>
Photocopies	209,20	400,00
Loyers	3 542,65	3 700,00
Mise à disposition des locaux	315,00	500,00
Assurance association	886,94	1 000,00
Assurance vacances & week-ends	1 888,48	2 000,00
<b>Services extérieurs</b>	<b>6 842,27</b>	<b>7 600,00</b>
Vacation & Formation§ Documentation	661,20	930,00
Honoraires	332,01	300,00
Cadeaux - Divers	0,00	50,00
Publicité	248,12	400,00
Transport braderies	378,86	400,00
Frais de déplacement	3 037,09	3 300,00
Divers frais vacances familles	2 493,59	2 500,00
Divers frais week-ends familles	351,40	500,00
Hébergement vacances	61 985,00	64 000,00
Hébergement week-ends	7 416,00	7 500,00
Réception	1 358,92	1 400,00
Frais postaux	1 117,75	1 100,00
Téléphone	1 163,93	1 200,00
Cotisations	431,00	500,00
Service bancaire	54,15	50,00
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>81 029,02</b>	<b>84 130,00</b>
Salaires bruts	46 482,69	46 600,00
URSSAF	15 282,75	15 400,00
CIRRIC	2 686,62	2 700,00
Prévoyance CIRRIC	776,27	800,00
AGEFOS	255,60	270,00
Chèques restaurant	1 937,15	2 000,00
<b>Charges de personnel</b>	<b>67 421,08</b>	<b>67 770,00</b>
Pertes créances années antérieures	932,90	600,00
Charges divers gestion	4,81	20,00
Charges exercices antérieurs	364,61	100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 302,32</b>	<b>720,00</b>
Agios	1,87	30,00
<b>Agios</b>	<b>1,87</b>	<b>30,00</b>
Dotation aux amortissements	71,24	230,00
Dotation aux provisions (retraite)	1 600,00	0,00
<b>Dotations</b>	<b>1 671,24</b>	<b>230,00</b>
<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>193 726,52</b>	<b>199 930,00</b>
<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>440,31</b>	<b>0,00</b>

<b>PRODUITS</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Prévisions 2015</b>
Cotisations	7 824,00	7 900,00
Inscriptions	13 604,00	13 800,00
Pensions vacances	42 972,40	48 000,00
Pensions week-ends	4 791,00	5 200,00
Divers participation vacances	2 442,59	2 500,00
Divers participation week-end	413,00	800,00
Participation baby-braderie	4 099,00	4 500,00
Participation bourse aux jouets	5 370,00	6 000,00
Participation braderies vêtements	31 595,10	35 000,00
Loto	2 098,50	0,00
Brocante	1 837,67	2 000,00
CAF Bons de vacances - Besançon	23 690,00	24 000,00
CAF Bons de vacances - extérieur	2 844,00	2 900,00
Caisse des écoles	4 531,00	4 600,00
Bons de vacances MSA	0,00	0,00
CAF remboursement salaires	0,00	0,00
Eclaircies remboursement salaires	1 155,59	1 200,00
Location matériel	92,00	100,00
<b>Produits d'activités</b>	<b>149 359,85</b>	<b>158 500,00</b>
Conseil Général / vacances	3 500,00	3 500,00
Conseil Général / week-ends	6 500,00	6 500,00
Mairie Besançon	4 000,00	4 000,00
Autres financeurs	516,94	600,00
CAF / Vacances	28 500,00	24 500,00
CAF / week-ends	0,00	0,00
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>43 016,94</b>	<b>39 100,00</b>
Produits divers de gestion	0,00	50,00
<b>Produits divers de gestion</b>	<b>0,00</b>	<b>50,00</b>
Intérêts bancaires	856,04	900,00
Dons & Divers	12,00	30,00
Escomptes obtenus	0,00	50,00
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>868,04</b>	<b>980,00</b>
Produits sur exercices antérieurs	212,70	500,00
<b>Produits sur exercices antérieurs</b>	<b>212,70</b>	<b>500,00</b>
Reprise sur provisions fonds dédiés	0,00	0,00
<b>Reprise sur provisions fonds dédiés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Transfert de charges	709,30	800,00
<b>Transfert de charges</b>	<b>709,30</b>	<b>800,00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>194 166,83</b>	<b>199 930,00</b>
<b>contribution bénévolat</b>	<b>69 204,20</b>	<b>70 000,00</b>